ACTUALITÉ DE LA PAIE ET JOURNÉES THÉMATIQUES

RGDU et allègements patronaux : calculer, contrôler et régulariser la réduction

La refonte des allègements de cotisations patronales change la manière de calculer une réduction que plus personne ne recalculait. Le logiciel produit un montant et le gestionnaire le contrôle rarement. Les erreurs d'assiette et les rémunérations atypiques faussent pourtant le résultat et se découvrent lors d'un contrôle ou d'un audit. Ces 7 heures font le point sur la réduction générale dégressive unique et sur les allègements patronaux. Le participant reconstitue le calcul à la main identifie les paramètres qui le font varier repère les situations sensibles et sait régulariser un montant erroné.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**À distance**	**À partir de 890 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie responsables paie collaborateurs de cabinet et contrôleurs de gestion sociale qui suivent le coût des allègements.

PRÉREQUIS
Pratique du calcul de paie et des cotisations patronales.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer la logique des allègements de cotisations patronales et leur évolution
- Reconstituer le calcul de la réduction générale dégressive unique
- Identifier les éléments de rémunération qui entrent dans l'assiette retenue
- Repérer les situations qui faussent le calcul automatique du logiciel
- Régulariser un montant d'allègement erroné sur une période close

03 Programme détaillé

M1 Le cadre des allègements patronaux

- Ce qui a changé et pourquoi
- Logique des allègements et objectifs poursuivis
- Passage à une réduction unique et dégressive
- Cotisations concernées par la réduction
- Employeurs et salariés entrant dans le champ du dispositif
- À retenir : Une réduction mal calculée se répète sur tous les bulletins du dossier.

M2 Calculer la réduction

- Reconstituer le montant
- Rémunération à retenir pour le calcul
- Paramètres du coefficient et effet de la dégressivité
- Temps partiel absences et rémunérations variables
- Articulation avec les autres dispositifs d'exonération
- Cas pratique : Les participants recalculent la réduction de plusieurs bulletins et comparent avec le logiciel.

M3 Contrôler et régulariser

- Sécuriser avant le contrôle
- Points de contrôle mensuels et annuels
- Situations à risque dans les dossiers courants
- Régularisation et correction déclarative
- Justificatifs à conserver en cas de contrôle
- Atelier : Chaque participant construit sa liste de contrôle des allègements.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 890 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr